



Mise en pause du plan Ecophyto & relations de l'INRAE avec une entreprise israélienne : Echos du Conseil Scientifique de l'INRAE du 20 mars 2024

Information des élues et élus au conseil scientifique de l'INRAE sur la profession de foi « *Pour un Institut 100 % public et indépendant de tous les lobbies* », soutenue par la CGT-INRAE

Plan Ecophyto

Suite à l'annonce d'une pause dans la mise en œuvre du plan Ecophyto, et aux nombreuses réactions inquiètes et indignées que cela a suscité de la part de scientifiques, d'associations de protection de la nature et d'élus, **nous avons demandé, en amont de la réunion du CS, la mise au vote d'une motion.**

Lire ici la motion dont nous avons proposé la mise au vote : [motion version initiale](#).

C'est finalement une toute autre version qui a été mise au vote du CS, par voie électronique et dans la précipitation, avec recueil des votes jusqu'au 12 avril. [Lire ici la motion qui a été soumise par le président du conseil](#). **Compte tenu des modifications très importantes, nous nous sommes exprimés contre cette motion.**

Relations de l'INRAE avec l'entreprise israélienne Golan Heights Winery**

La CGT-INRAE a récemment publié un communiqué alertant sur la situation à Gaza, qui se détériore de jour en jour ([Cf. notre communiqué du 26/03/2024](#)). Au vu de ce contexte brûlant, **lors du Conseil Scientifique (CS) du 20 mars, nous avons interrogé la direction générale sur un ancien accord, liant l'INRA à l'entreprise Golan Heights Winery qui opère dans une colonie israélienne du Golan occupé en Syrie.**

Cet accord avait été dénoncé par l'INRA en 2014, ce que le CS de l'époque avait soutenu par une motion proposée par les élus CGT ([lire ici](#)). Cependant, **nous avons appris avec stupéfaction que passées les premières initiatives allant dans le sens d'une rupture de cet accord, la collaboration a repris de l'ampleur avec notamment le versement de royalties à l'INRAE, et ce en violation du droit international**, qui interdit toute forme de collaboration avec la colonisation et du droit européen, qui impose l'étiquetage des produits des colonies et interdit tout investissement public dans les colonies. **C'est en ce sens que nous avons adressé un courrier au PDG de l'INRAE : [lire ici](#)**

** <https://www.golanwines.co.il/en/tender-loving-care-in-the-vineyard/>

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



Bulletin d'adhésion à retourner
à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :